

**le 21 novembre 2011**

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 14 et 15 novembre 2011**

**2011 DDEEES 318** Subventions à " La Mutuelle Des Etudiants " (LMDE) (94200 Ivry sur Seine) et à l'association " MAG - Jeunes LGBT " (11e) pour soutenir leurs projets.

**M. Didier GUILLOT, rapporteur.**

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 31 octobre 2011, par lequel M. le Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention à « La Mutuelle Des Etudiants » (LMDE) et au « MAG – Jeunes LGBT » pour soutenir leurs projets ;

Sur le rapport présenté par M. Didier GUILLOT au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Art. 1 : Une subvention de 5.000 euros est accordée à « La Mutuelle Des Etudiants » (LMDE), dont le siège social est au 37 rue Marceau 94200 Ivry-sur-Seine ;

Art. 2 : Une subvention de 2.000 euros est accordée à l'association « MAG – Jeunes LGBT » (ASTRE D04885 SIMPA 19140 / 2011\_06238), dont le siège social est au 106 rue de Montreuil 75011 Paris ;

Art. 3 : La dépense correspondante (7.000 euros) sera imputée à la rubrique 23, chapitre 65, nature 6574, ligne VF55009 du budget de fonctionnement 2011 de la Ville de Paris.